



Bondoufle, le 28 mars 2024

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie, le **04/04/2024 à 19h45**.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal du 15 février 2024
- 2) Décisions du Maire
- 3) Compte de Gestion - Budget principal 2023
- 4) Compte Administratif – Budget Principal 2023
- 5) Affectation des résultats 2023 au Budget Principal 2024
- 6) Budget Primitif 2024 – budget principal
- 7) Taux d'imposition des taxes directes locales - Année 2024
- 8) Fongibilité des crédits
- 9) Subventions aux associations – Exercice 2024
- 10) Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) - Année 2024
- 11) Convention de mandat entre la société Trustweb et la commune de Bondoufle pour la mise en place d'une billetterie en ligne
- 12) Versement d'une prime « pouvoir d'achat » exceptionnelle
- 13) ZAC des portes de Bondoufle à Bondoufle, avenant n°5 au traité de concession d'aménagement pour la réalisation de la zone d'aménagement concerté des portes de Bondoufle
- 14) Vente des parcelles communales AB n°1267 et AB n° 1544, 13 square Hélène Boucher à Bondoufle
- 15) Vente de la parcelle communale AB n°1268, 7 square Hélène Boucher à Bondoufle
- 16) Vente de la parcelle communale AC n°151, 1 Place de la Rousse à Bondoufle
- 17) Vente de la parcelle communale AC n°561, 11 Place de la Rousse à Bondoufle
- 18) Signature d'une convention entre la commune et le conseil départemental pour la mise à disposition d'une partie des locaux pour l'activité du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) situés au 10 rue Caroline Rier
- 19) Approbation d'adhésion au SMOYS au titre de la compétence de service public de distribution de Gaz pour les communes d'Angervilliers, de Courances, d'Huisson-Longueville, de Gometz-la-Ville, du Mérévillois, de Limours, de Prunay-sur-Essonne, de Saint-Hilaire et Adhésion au titre de la compétence Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) pour les communes d'Angervilliers, de Baulne, de Briis-sous-Forges, d'Huisson-Longueville, de Forges-les-Bains, de Limours, de Morigny-Champigny, de Nainville-les-Roches, d'Oncy-sur-Ecole, de Pecqueuse et de Boissy-sous-Saint-Yon
- 20) Tarif de la soirée dansante du vendredi 28 juin 2024
- 21) Tarif de la soirée dansante du mardi 2 juillet 2024
- 22) Commission Communale des Impôts Directs – Etablissement de la liste des contribuables en vue de la désignation des membres

► Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

**Jean HARTZ**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

